



Outils pour montage SÉCUCONTACT® 10369

NOTICE



Retrouvez
l'ensemble
de nos gammes sur :
www.pierron.fr

 **PIERRON**
ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE SCIENTIFIQUE

PIERRON - ASCO & CELDA • CS 80609 • 57206 SARREGUEMINES Cedex • France

Tél. : 03 87 95 14 77 • Fax : 03 87 98 45 91

E-mail : education-france@pierron.fr

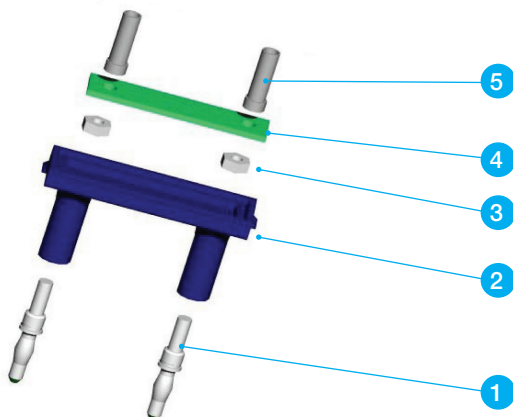
1 - Introduction

Ces deux accessoires vous permettront de monter aisément les circuits dipôles 38 mm sur les cavaliers dipôles SÉCUCONTACT®.

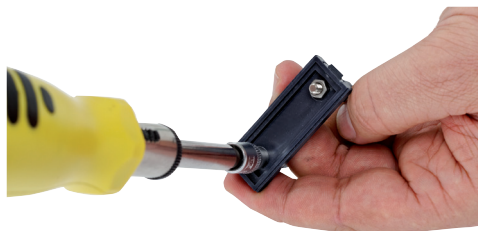
2 - Contenu de l'emballage

- Une douille
- Une pince
- Une notice

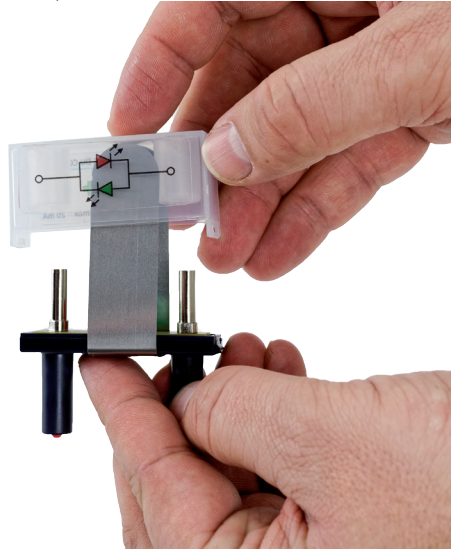
Utilisation



- Se munir d'un cavalier dipôle (réf. 10340.10), d'un circuit imprimé (réf. 10343.10 sur lequel aura été soudé le composant de votre choix), d'une clé ou tournevis à douilles.
- Positionner les fiches (1) dans le support (2).
- Visser les écrous (3) sur les fiches (1), au moyen de la douille.



- Placer ensuite le circuit imprimé (4) sur les écrous (3) que vous venez de serrer. Le circuit est positionné de sorte que le composant soit sur le dessus.
- Visser les canon-douilles (5) pour bloquer le circuit imprimé (4).
- Capoter l'ensemble avec le couvercle translucide. Pour cela :
 - Placer le cavalier pour qu'il chevauche la pince.
 - Présenter le couvercle translucide sur la partie supérieure de l'outil et y faire pénétrer les deux extrémités de la pince.



- Rapprocher ensuite le couvercle translucide et le cavalier, sans maintenir la pince, pour que les canon-douilles s'insèrent parfaitement dans les logements du couvercle.
- Pour finir, enclipser le couvercle dans le cavalier au moyen des petites attaches se situant sur les parties latérales du couvercle.
- Le composant est maintenant prêt à l'emploi :



1 - Entretien

Aucun entretien particulier n'est nécessaire au fonctionnement de votre appareil. Toutes les opérations de maintenance ou de réparation doivent être réalisées par PIERRON - ASCO & CELDA. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le Service Clients.

2 - Garantie

Les matériels livrés par PIERRON - ASCO & CELDA sont garantis, à compter de leur livraison, contre tous défauts ou vices cachés du matériel vendu. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans après livraison et se limite à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux. La garantie ne pourra être accordée en cas d'avarie résultant d'une utilisation incorrecte du matériel.

Sont exclus de cette garantie : la verrerie de laboratoire, les lampes, fusibles, tubes à vide, produits, pièces d'usure, matériel informatique et multimédia.

Certains matériels peuvent avoir une garantie inférieure à 2 ans, dans ce cas, la garantie spécifique est indiquée sur le catalogue ou document publicitaire.

Le retour de matériel sous garantie doit avoir notre accord écrit.

Vices apparents : nous ne pouvons admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai de quinze jours après livraison au maximum. À l'export, ce délai est porté à un mois.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention par une personne extérieure à notre Société aura été constatée.